

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIR LUMIERE GROUP »

Siège Abidjan, Koumassi, REMBLAIS, Lot 600, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR LUMIERE GROUP »

Objet : L'électrification, extension du réseau électrique, dépannage et assistance électrique. Installation et entretien des systèmes solaires.

Promotion immobilière Aménagement et lotissement.

Décoration intérieure, Agro-pastorale, la pêche et commercialisation des produits issus de

L'agro-pastorale. Le tourisme.

Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, REMBLAIS, Lot 600, Ilot 47

Dirigeant(s) M KAKOU ASSEMIAN MARCELLIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01832 du 27/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24071/GTCA/RC/2023 du 27/03/2023

